



LE VOTE PAR INTERNET, COMMENT VOTER ?

Depuis n'importe quel ordinateur, smartphone ou tablette,
saisissez dans la barre d'adresse de votre navigateur internet l'adresse du site de vote :

<https://inrae.paragon-election.com>

#1

Saisissez l'adresse du site Internet dans la barre d'adresse de votre navigateur et non dans un moteur de recherche !
OU flashez directement le flash code au recto de ce courrier avec votre appareil mobile connecté à Internet.
Puis indiquez votre code d'accès, et votre code secret (cf. recto du courrier). Cliquez sur le bouton **Vérifier**, pour générer votre mot de passe qui vous sera envoyé par email sur l'adresse email dont INRAE dispose.

Pour toute difficulté, veuillez contacter la hotline :
09.72.30.55.63 ou supportvote@paragon-cc.fr

#2

Choisissez un des scrutins parmi ceux qui vous sont présentés.
A noter que vous ne pourrez voter que pour les seuls scrutins vous concernant. (cf. listes électorales)

#3

- Sélectionner la liste de candidats de votre choix
- Afficher les candidats
- Afficher la ou les professions de foi

#4

Après avoir voté, une double validation vous est demandée, vous pouvez :
- Confirmer définitivement votre choix
- Ou annuler et revenir aux étapes précédentes

#5

Après votre double validation, vous accédez à votre accusé de réception qui atteste de la bonne prise en compte de votre vote, vous pouvez alors :

- le recevoir par email en saisissant votre adresse électronique (qui ne sera pas conservée)
- le télécharger au format PDF pour l'enregistrer ou l'imprimer.

Votre vote est terminé. Vous pouvez poursuivre en choisissant le scrutin suivant ou revenir ultérieurement pendant la période de vote pour voter dans les autres scrutins vous concernant.